

NOS TARIFS

Année scolaire 2022-2023

Pour tenir compte de la situation économique en Guinée, et afin de ne pas pénaliser les familles, la fondatrice a décidé :

- Le maintien des tarifs 2021 – 2022 en Primaire, collège et lycée
- Ouverture de classes de préscolaire afin de permettre l'accès à l'éducation au plus grand nombre
- Pour chaque paiement complet de la scolarité
 - o avant le 30 juin, une remise de **480 000 GNF**
 - o avant le 1^{er} septembre, une remise de **250 000 GNF**

Droits de scolarité :				
MONTANTS EN FRANCS GUINEENS				
cycles	trimestre 1 avant le 1er septembre	trimestre 2 avant le 5 novembre	trimestre 3 avant le 5 Février 2023	montant ANNUEL
Pré scolaire PS1 – PS2 – PS3	2 500 000	1 200 000	300 000	4 000 000
Primaire	2 000 000	900 000	300 000	3 200 000
6 ^{ème} année et COLLEGE	2 500 000	1 000 000	300 000	3 800 000
10 ^{ème} année et LYCEE	3 000 000	1 000 000	300 000	4 300 000
Terminale	3 500 000	1 000 000	300 000	4 800 000

Autres frais :

- Frais de **première inscription : 1 000 000 GNF**
- Frais de **réinscription : 700 000 GNF**

Ces frais couvrent :

- l'adhésion à l'APAE (30 000 GNF), maillot de l'école (100 000 GNF), photocopies (75 000 GNF), carnet de correspondance (10 000 GNF)
- **Prêt annuel de** manuels scolaires, 270 000 par élève école et collège, 320 000 au lycée et fournitures d'arts plastiques école collège, 150 000 par élève .

Ces frais ne couvrent pas :

- L'assurance obligatoire (30 000 GNF)
- Les activités périscolaires : 200 000 GNF les 4 séances
- La garderie en préscolaire : 50 000 GNF / jour, de 15h à 17h

Les paiements se font à la comptabilité ou à Orabank compte

005 001 114 774 001 00 44.

NB : Toute place retenue est entièrement due. Aucun remboursement des sommes versées n'est possible, quel que soit le motif.